

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2025-121

Date de la convocation : 03/10/2025

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 76

Conseillers représentés : 8

Le onze décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Désiré , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 FRANGEL Yann , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVEL Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POUCKET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 054 FRAIPONT Anne , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 068 HAULIN Bertrand , 070 GROSSELIN Jacques , 073 MACHINET Xavier , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 080 LORFEUVRE Géraud , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 084 FLEURY Vincent , 086 MAILLARD Franck , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 112 FESTUOT Annie , 117 LAMPSON Nadège , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie.

Ont donné procuration : 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre) , 039 LHOTEL Philippe (à 046 SINGLIT Benoît) , 051 RAGUET Philippe (à 021 LAURENT-CHAUVEL Pierre) , 067 ROUSSY Elise (à 059 LECLERCQ Guy) , 072 NICOLITCH Cédric (à 084 FLEURY Vincent) , 085 DEGLAIRE Thierry (à 087 SALEZ René) , 105 CARPENTIER Dominique (à 117 LAMPSON Nadège) , 110 DION Valentine (à 060 MANCEAUX Christophe).

Secrétaire de séance : M. Géraud LORFEUVRE

OBJET : APPROBATION DE LA CANDIDATURE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROGRAMME NATURA 2000 POUR LA PERIODE 2026-2028 ET DEPOT DE DEMANDES DE SUBVENTION

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération n°DC2017/73 définissant l'intérêt communautaire concernant notamment la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire » et ciblant la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration des documents d'objectifs sur les sites Natura 2000 du territoire communautaire ;

.../...

Vu la délibération n°DC2022/102 du Conseil Communautaire du 15/12/2022 approuvant la maîtrise d'ouvrage du programme d'animation Natura 2000 pour l'ensemble des 6 sites de l'Argonne Ardennaise (n°42, 43, 53, 86, 209 et 210) pour la période 2023-2025 ;

Vu l'approbation du COPIL multisites lors de la séance du 18 septembre 2025 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement lors de la séance du 04/11/2025 ;

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 79 voix POUR, 2 voix CONTRE (015 THIERION Vincent , 036 PIERSON Florent et 3 ABSTENTIONS 5 005 CHANCE Jean-Michel , 017 BESTEL Bernard , 024 DE POUILLY Jean) :

- **D'APPROUVER** la maîtrise d'ouvrage pour l'animation de chacun des 6 sites Natura 2000 de l'Argonne Ardennaise, pour la période 2026-2028 ;
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles
Postes	Budget prévisionnel	Région Grand Est
Etudes et suivis	53 108 €	341 506 € (92,7 %)
Animation	71 958 €	AERM
Communication	21 134 €	26 886 € (7,3 %)
Coordination	222 192 €	
TOTAL	368 392 €	368 392 € (100%)

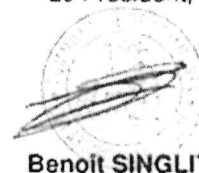
- **DE DELEGUER** au Président les éventuels derniers ajustements du plan de financement prévisionnel selon les retours des financeurs ;
- **D'AUTORISER** le Président à solliciter les financements projetés pour l'animation des documents d'objectifs des 6 sites Natura 2000 recensés sur le territoire communautaire ;
- **DE CHARGER** le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le secrétaire de séance

M. Géraud LORFEUVRE



Le Président,



Benoît SINGLIT